

Paris, le 16 mai 2025

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DES FONDS

MIROVA ACTIONS EURO

(Codes ISIN : Part R(D) : FR0010091116 / Part R(C) : FR0012925774 /
Part N(D) : FR0013488046 / Part N(C) : FR0013488061)

MIROVA ACTIONS EUROPE

(Codes ISIN : Part C : FR0000976292 / Part I : FR0010160507 /
Part F : FR0010456590)

MIROVA ACTIONS MONDE

(Code ISIN : FR0010091173)

MIROVA OBLI EURO

(Codes ISIN : Part T : FR0010833228 / Part RC : FR0010028985 / Part RD : FR0010161612)

MIROVA EUROPE ENVIRONNEMENT

(Code ISIN : Part C : FR0010521575 / Part D : FR0013321296 / Part N : FR0013299229)

Nous vous informons que le conseil d'administration (le "Conseil") de la SICAV MIROVA FUNDS (le "Maître"), dont les fonds ci-dessus sont des nourriciers, a pris la décision de modifier le prospectus du Maître. La modification suivante sera reprise dans les prospectus des nourriciers:

- Mise à jour des caractéristiques et exclusions ESG appliquées par tous les compartiments de la SICAV

Afin d'améliorer la transparence des caractéristiques ESG appliquées par les compartiments de la SICAV, les annexes SFDR de l'ensemble des compartiments de la SICAV ont été mises à jour pour inclure notamment les informations suivantes :

- l'application d'un ensemble spécifique d'exclusions requises par les labels ESG, tels que le label ISR français, lorsqu'il s'applique aux compartiments de la SICAV;
- les critères d'exclusion de l'indice de référence "accord de Paris" appliqués par tous les compartiments de la SICAV.

Cette modification entrera en vigueur le **21 mai 2025**.

Les autres dispositions de la documentation juridique restent inchangées.

Les DIC1 et prospectus peuvent vous être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Natixis Investment Managers International

43 avenue Pierre Mendès France - 75013 PARIS

e-mail : clientservicingAM@natixis.com

Ces documents sont également disponibles sur le site internet www.im.natixis.com